

CITÉ DE DORVAL

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est donné qu'à sa séance ordinaire du 23 octobre 2023, le conseil municipal doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante, conformément au règlement RCM-60D-2015 :

Emplacement	Usage conditionnel
Lot 1 519 679 249, avenue Clément	Aménagement d'un logement intergénérationnel dans l'agrandissement d'une habitation unifamiliale existante

La séance du conseil se tiendra à 19 h à la chapelle de la résidence « Quatre Vents » située au 12, avenue Dahlia à la date susmentionnée. Toute personne ou organisme intéressé relativement à cette demande pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance.

DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce 6 octobre 2023.

(signé) Me Chantale Bilodeau
Greffière